

**Communiqué de presse Janvier 2021**

**REPORT DE LA LOI GRAND ÂGE :**

**LE PRESIDENT D'ALERTE INTERPELLE LES PARLEMENTAIRES DE L'ISERE**

De concertations sans suite en reports successifs, le gouvernement nous annonce une nouvelle fois que l'actualité ne permettra pas l'examen de la loi Grand Âge.

Doit-on rappeler que le Grand Âge lui ne se reporte pas plus que le vieillissement de la population dont l'ampleur appelle l'urgence et non l'attentisme ?

Chaque jour, chaque heure même, le décalage grandit entre les réalités quotidiennes et les aspirations au libre choix. A ce rythme, ce choix n'aura plus de liberté que le nom.

Des mesures sont à prendre pour accompagner le mouvement de fond de nos sociétés et pour faire face au phénomène historique du vieillissement.

C'est dans ce contexte que l'on nous annonce un nouveau report : ce n'est ni décent, ni respectueux des concertations antérieures, ni compatible avec une politique de soutien à l'action des professionnels de la gériatrie et de la gérontologie. Nous ne plaidons pas pour l'adoption à la va-vite de textes aussi importants, mais pour la poursuite du processus.

Profitons d'une période précisément propice à la réflexion.

Nous demandons aux parlementaires de l'Isère de prendre des initiatives en rappelant au gouvernement ce que nous considérons être son devoir.

Nous souhaitons que Monsieur le Ministre de la Santé et de la solidarité et Madame la Ministre déléguée chargée de l'autonomie s'expriment sur ce sujet devant l'Assemblée Nationale.

Le Président d'Alertes,  
Jean Menoud